

31 AOUT 2026

DECISION D'ANNULATION

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd

- Vu le Décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics ;
- Vu l'Appel d'Offres Ouvert National sur offres de prix N° 117/2026/CHUIRC relatif à « **PRESTATION D'ASSISTANCE A LA MISE A NIVEAU DE LA COMPTABILITE GENERALE ET A L'ARRETE DES ETATS DE SYNTHESE CONFORMEMENT AU CODE GENERAL DE NORMALISATION COMPTABLE** »
- Vu l'alinéa b paragraphe 1 de l'article 48 « Annulation des appels d'offres » du Décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics ;
- Vu que la commission d'appel d'offres n'a pas achevé ses travaux.
- Vu le basculement du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca (CHUIRC) vers le Groupement Sanitaire Territorial Casablanca-Settat (GST-CS)
- Vu la note de présentation établie par la Division d'Investissement et d'Approvisionnement

DECIDE

Article unique :

D'annuler l'Appel d'Offres Ouvert National N° 117/2026/CHUIRC relatif à « **PRESTATION D'ASSISTANCE A LA MISE A NIVEAU DE LA COMPTABILITE GENERALE ET A L'ARRETE DES ETATS DE SYNTHESE CONFORMEMENT AU CODE GENERAL DE NORMALISATION COMPTABLE** ».



Le Directeur
Pr. M. Hicham AFIF